



CSA-SD-FS 35, 10 novembre 2023

Monsieur le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD-FS,

Un constat commun, il faut passer aux actes !

Notre instance du jour doit étudier, entre autres le bilan des fiches du registre SST du département.

Nous faisons désormais tous le constat que la grosse majorité de ces fiches concernent le 1^{er} degré, et qu'elles dénoncent principalement des risques psychosociaux. L'institution ne peut plus fermer les yeux sur ce mal-être des enseignants provoqué par des conditions de travail dégradées.

Trop longtemps le métier d'enseignant a été vu comme une « vocation » s'accommodant finalement de conditions de travail difficiles. Il faut désormais s'attaquer à cette dégradation par des actes et des mesures politiques adaptées.

Les causes de cette dégradation sont multiples mais elles sont selon nous à chercher en premier lieu dans les injonctions contradictoires auxquelles sont soumis les personnels. Il faut sortir les personnels de l'Éducation d'une situation de travail empêché, de grand écart entre travail réel et travail prescrit.

Ecole inclusive :

À commencer par l'école inclusive dont nous partageons pleinement l'objectif. Nous constatons pourtant une distorsion pour ne pas dire une contradiction entre cet objectif affiché et non seulement les moyens mobilisés, mais aussi l'organisation même du système scolaire.

Rappelons-le, l'école inclusive est bénéfique pour les élèves. La diversité des profils permet une éducation à la sensibilité, à l'altérité. Une fois rappelé ce principe qui nous guide, nous ne pouvons qu'être très insatisfaits de la situation actuelle dans les classes.

En l'état actuel du fonctionnement de l'école, de nombreux collègues finissent par se demander si tous les élèves y ont leur place. Et nous faisons l'analyse que

le principal obstacle reste la forme scolaire actuelle, alimentée par une injonction paradoxale de l'Institution :

« Vous devez à la fois respecter et produire de plus en plus de normes (programmes, évaluations, méthodes, horaires...) et accueillir des profils d'élèves de plus en plus différents ».

Des choix politiques qui aggravent la situation

La multiplication des injonctions ministérielles entraîne des pressions sur les équipes pédagogiques. Pour le Sgen-CFDT, il faut sortir de cette logique d'empilement pour redonner du sens au travail dans la classe. Les professeurs doivent pouvoir faire sereinement ce qu'ils savent faire le mieux : enseigner en répondant aux besoins de leurs élèves.

Aujourd'hui, les personnels de l'Education sont en souffrance, car mal considérés par la société depuis des années, mal rémunérés eu égard à la masse de travail et aux responsabilités qui leur incombent.

Aujourd'hui, les personnels de l'Education sont en souffrance car toutes les annonces renforcent un climat d'instabilité et de précipitation, sans vision cohérente d'ensemble.

Aujourd'hui, les personnels de l'Education sont en souffrance, car ils ont le sentiment de ne pas accomplir convenablement leurs missions puisque de nouvelles injonctions tombent continuellement. Ils sont en surcharge de travail, de stress, de fatigue, et la réponse par une rémunération pour un travail supplémentaire accentue le mal être.

Aujourd'hui, les personnels de l'Education sont en souffrance car il n'existe ni de prévention des risques psychosociaux au sein de nos écoles et nos établissements, ni de médecine du travail.

Aujourd'hui, les personnels de l'Education sont en souffrance car la formation initiale et continue n'est pas adaptée aux réalités du terrain et aux profils divers des élèves accueillis.

Aujourd'hui, les personnels de l'Education sont en souffrance car les contractuels et les AESH sont dans une précarité inquiétante.

Il est urgent que les pouvoirs publics prennent enfin leur responsabilité sur le sujet des risques psychosociaux et de la dégradation des conditions de travail, si nous voulons retrouver une attractivité pour les métiers de l'Education et assurer un service public d'éducation de qualité, dans l'intérêt des élèves et de la République.

Merci de votre attention.